

Luxembourg, le 11 mars 2024

Circulaire n° 2024-019

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
aux offices sociaux,
aux autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Cours destinés aux fonctionnaires communaux qui se préparent à l'examen de promotion du groupe de traitement B1 et C1 – sous-groupes administratifs

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que le ministère des Affaires intérieures organisera au cours du mois d'avril 2024 des cours préparatoires à l'examen de promotion, destinés aux fonctionnaires des groupes de traitement B1 et C1 - sous-groupes administratifs.

Les cours préparatoires susmentionnés auront lieu au Centre culturel « An der Eech » à Leudelage selon le programme annexé.

Afin d'éviter toute équivoque relative aux catégories de fonctionnaires concernés par les cours en question je tiens à préciser que cette formation s'adresse aux agents suivants :

- fonctionnaires des groupes de traitement B1 et C1 - sous-groupes administratifs se préparant à l'examen de promotion de leur groupe de traitement ;
- fonctionnaires du groupe de traitement C1 - sous-groupe administratif se préparant à l'examen de promotion d'un groupe de traitement supérieur en vue d'un changement de groupe de traitement ;

J'invite les responsables des administrations communales, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes à en informer les fonctionnaires intéressés.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Les inscriptions aux cours sont à adresser pour le 8 avril 2024 au plus tard, moyennant le formulaire annexé, à l'adresse suivante : Ministère des Affaires intérieures, Service Examens et formations, B.P. 10, L-2010 Luxembourg.

Finalement, je vous saurais gré de bien vouloir vous adresser aux agents du ministère des Affaires intérieures pour toute question ayant trait à la présente circulaire :

Service Examens et formations

tél. 247-74651

ac.examen.formation@mai.etat.lu

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures



Léon Gloden

